

Actualité de l'Espace éthique

Conversations éthique, science et société. Bioéthiques : quelles responsabilités pour les générations futures ?

Une journée de réflexion le 4 juin 2018 au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Publié le : 18 Mai 2018

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

L'idée d'une responsabilité envers les générations futures a été popularisée par l'impératif du développement durable que l'on traduit habituellement comme « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Dès 1979, dans son Principe responsabilité, Hans Jonas dessine les contours du concept « Puisque de toutes façons existeront des hommes à l'avenir, leur existence qu'ils n'ont pas demandée, une fois qu'elle est effective, leur donne le droit de nous accuser nous, leurs prédécesseurs, en tant qu'auteurs de leur malheur, si par notre agir insouciant et qui aurait pu être évité, nous leur avons détérioré le monde ou la constitution humaine ». L'enjeu est donc bien d'investir en éthique la question des conditions d'existences pour une vie véritablement humaine sur Terre et celle de la solidarité inter-générationnelle. Que nous enseigne la bioéthique à cet égard ? N'est-elle qu'une éthique du présent pour le présent ? La bioéthique peut-elle inclure des entités qui ne peuvent répondre comme sujet moral ? Comment, dans un contexte de grandes incertitudes et de bouleversements majeurs, repenser l'idée de responsabilité ? Si les principes éthiques gardent une pertinence, comment les qualifier aujourd'hui lorsque l'enjeu semble ne plus être exclusivement celui de garantir le moindre mal mais aussi de promouvoir le bien commun de l'humanité présente et à venir ? Quelle forme pourrait prendre une bioéthique consciente de ces enjeux ?

Intervenants :

Agnès MICHELOT, Centre d'Etudes Juridiques et Politiques (CEJEP), Université de La Rochelle, elle a coordonné l'ouvrage « Climate justice : challenges and perspectives of COP 21 » (Larcier, 2016)

Emilie GAILLARD

, Université de Caen, auteure de « Générations futures et droit privé. Vers un droit des générations futures (LGDJ, 2011)

Danielle ZWARTHOED, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale Institut Supérieur de Philosophie & Faculté des Sciences Politiques, Sociales et de Communication Université catholique de Louvain

Bernard BAERTSCHI, Université de Genève, Institut Ethique Histoire Humanités

Frédéric LEMARCHAND, chercheur au CERREV, Université de Caen

Déroulement de la journée

9h00/9h30 ? Introduction ? Léo COUTELLEC ? Penser avec le futur, un défi éthique et épistémologique

9h30/10h45 ? **Agnès MICHELOT** ? Génération future et justice climatique

10h45/12h00 - **Danielle ZWARTHOED** ? Penser une justice intergénérationnelle

13h30/14h45 - **Emilie GAILLARD** ? Vers un droit des générations futures ?

15h00/16h15 ? **Bernard BAERTSCHI** ? Une solidarité intergénérationnelle est-elle possible ?

16h15/17h30 ? **Frédéric LEMARCHAND** ? Catastrophisme et générations futures

17h30/17h45 ? Conclusion ? **Emmanuel HIRSCH**

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)